



OBJECTIFS

- Prendre conscience des enjeux et comprendre les arbitrages à réaliser et les pistes d'actions (associées à des outils) pour limiter l'impact environnemental de la construction
- Savoir prendre en compte le cycle de vie des matériaux et la disponibilité de la ressource dans l'acte de construire
- Appréhender par des cas concrets l'interprétation des données et calculs ACV

2 JOURS - 14h > 19-20 novembre 2014 à Valence

PUBLIC

Tous les acteurs de l'acte de construire :

- > Maître d'ouvrages
- > Maître d'oeuvres (architecte, bureau d'études, économiste...)
- > Conseiller et assistant des maîtres d'ouvrages
- > Entreprise (chargé d'affaires)

DATES - HORAIRES

> 19 et 20 novembre 2014

Jour 1 : 8h30-12h30/14h-18h

Jour 2 : 8h30-12h30/14h-17h30

INTERVENANTS

Christine LECERF

Présidente de l'ICEB (Institut pour la Conception Écoresponsable du Bâti)

Vincent RIGASSI

Architecte, Rigassi Architectes

Marion SIÉ

Chargée de projets Analyse du Cycle de Vie, CYCLECO

Jean-Marie GAIDE

Architecte, TEKHNE

EFFECTIF

18 stagiaires

TARIF

Coût du module de formation

- 690 €* adhérents VAD

- 850 €* non adhérents

* Prix net de taxe incluant la participation au stage, les déjeuners au restaurant et les supports pédagogiques.

Les adhérents VAD sont inscrits en priorité, les inscriptions des non-adhérents sont ensuite enregistrées en fonction des dates d'inscription.

>>> Découvrez les conditions d'adhésion page n°3.

La formation proposée par VAD intègre l'ensemble des thématiques incontournables pour développer une nouvelle approche dans la conception d'un bâtiment à faible impact environnemental (outils, bases de données, réglementation, valorisation des ressources locales etc.)

PROGRAMME

JOUR 1

- > Enjeux liés à la réduction de l'impact environnemental global de la construction
- > Focus sur l'énergie grise/l'ACV : panorama des outils et base de données
- > Quelle prise en compte de cette problématique en 2014 ?
- > Gestion des ressources et constitution de filière

JOUR 2

- > Prise en main d'un outil d'ACV : E-licco
- > Etude de cas en groupe

Programme détaillé : page suivante.

NB : Les 2 jours sont indissociables.

L'acquisition des objectifs pédagogiques est vérifiée par l'intervenant à l'issue de la formation et validée par la délivrance au stagiaire d'une attestation de présence.



> PRÉREQUIS

Se positionner dans une démarche volontaire pour la conception de bâtiments à faible impact environnemental.

> MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, cas pratiques et retours d'expérience.
- Remise d'une Clé USB et d'un classeur à chaque participant, contenant les supports de formation et des ressources documentaires.

> ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Guillaume PARIZOT (EODD)

Jean-Marie GAIDE (Tekhnê)

Marion SIÉ (Cycleco)



LES « PLUS » DE LA FORMATION VAD

- + Une formation opérationnelle dont la pédagogie est basée sur des exemples concrets de réalisations, des approches diversifiées, ainsi que des études de cas
- + Une pluridisciplinarité des intervenants
- + Une formation en cohérence avec la pratique et les métiers

JOUR 1 - MERCREDI 19 NOVEMBRE 2014

TITRE DE LA SÉQUENCE	OBJECTIFS ET CONTENUS CLÉS
8:30 Accueil / Ouverture stage par VAD	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du programme du module - Présentation des intervenants, objectifs de la formation/détails pratiques, tour de table des stagiaires (présentation et attentes), plan des 2 jours
9:00 - 10:45 Enjeux liés à la réduction de l'impact environnemental global de la construction par Christine LECERF, ICEB	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier l'impact de la construction dans les enjeux environnementaux globaux et où se cache l'énergie grise dans un bâtiment - Matériaux et choix multicritères : approche fonctionnelle, environnementale, mise en œuvre, sociale - Construire vs rénover - Illustration de l'impact des matériaux dans les bâtiments à faible consommation d'énergie (répartition des impacts/énergie grise sur un cas réel)
10:45 - 12:30 Focus sur l'énergie grise/l'ACV : outils et base de données par Christine LECERF, ICEB	<ul style="list-style-type: none"> - Les indicateurs environnementaux (énergie primaire/finale, énergie renouvelable, énergie grise, ACV, durée de vie...) - Les différentiels outils : Cocon, Elodie, E-licco... et les bases de données - Les limites : harmonisation européenne, mix énergétique, fiabilité des valeurs, données disponibles
12:30 - 14:00	Déjeuner au restaurant
14:00 - 16:00 Quelle prise en compte de cette problématique en 2014 ? par Vincent RIGASSI, Rigassi Architectes	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte actuelle de l'impact environnemental des matériaux dans les politiques publiques : réglementation, référentiels, labels - Quels sont les freins au développement des éco-matériaux ? : systèmes constructifs non industrialisés, assurances... - Illustration de démarches qui fonctionnent
16:00 - 18:00 Gestion des ressources et constitution de filière par Vincent RIGASSI, Rigassi Architectes	<ul style="list-style-type: none"> - Comment valoriser les ressources locales en fonction de la disponibilité des ressources ? - La constitution de filière spécifique avec une approche environnementale et sociale - Zoom sur la filière bois, paille, pisé - Comment passer au travers des limites (marchés publics) ?

JOUR 2 - JEUDI 20 NOVEMBRE 2014

TITRE DE LA SÉQUENCE	OBJECTIFS ET CONTENUS CLÉS
8:20 Accueil	
8:30 - 12:30 Outil E-Licco et pistes d'actions par Marion SIÉ, CYCLECO et Jean-Marie GAIDE, TEKHNË	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des études de cas - Prise en main d'un outil simplifié d'Analyse de Cycle de Vie : E-licco - Présentation de pistes d'actions permettant de réduire l'impact environnemental à toutes les phases du projet (cf. guide ICEB)
12:30 - 14:00	Déjeuner au restaurant
14:00 - 17:00 Etude de cas en groupe par Marion SIÉ, CYCLECO et Jean-Marie GAIDE, TEKHNË	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'un exercice en sous-groupes : calcul ACV, proposition de pistes pour minimiser l'impact environnemental global de la construction à tous les stades du projet - Correction, identification de faux a priori et méthodes d'interprétation des résultats
17:00 - 17:30 Conclusion / Evaluation stage	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse, points clés - Evaluation « à chaud », suggestions d'amélioration - Remplissage du questionnaire d'évaluation

BULLETIN D'INSCRIPTION - à retourner avant le **5 novembre 2014** à associationvad@orange.fr
(à remplir en lettres capitales)

Monsieur Madame

NOM..... Prénom.....

Fonction.....

Téléphone..... Fax.....

Téléphone mobile.....

Courriel

Profession.....

Nom de l'entreprise.....

.....

Forme juridique.....

Nom du dirigeant.....

Adresse.....

.....

.....

.....

Adhérent VAD

Non adhérent VAD

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription figurant ci-dessous.

Date Signature

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Procédure d'inscription

1- Bulletin à retourner à VAD par mail (associationvad@orange.fr) ou par courrier (19 rue Victorien Sardou - 69007 LYON).

2- A réception du bulletin d'inscription renseigné, accusé de réception par mail de VAD au stagiaire.

3- Envoi du programme et de la convention de formation au plus tard 2 semaines avant le début de la formation.

4- Règlement par le stagiaire d'un acompte de 100% de la totalité à l'inscription (non encaissé), encaissement après la formation.

Tarifs

Les tarifs réduits consentis au titre d'adhérent à VAD sont accordés sous réserve d'une cotisation à jour en date d'inscription.

Modification ou annulation d'une inscription par le client

Toute modification ou annulation de l'inscription devra être formulée par écrit au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Toute annulation intervenant dans les 15 jours avant la session du premier module de formation sera facturée dans son intégralité. Par ailleurs, toute formation commencée est due dans son intégralité.

Conditions d'annulation du module par VAD

Dans le cas où le nombre de participants au module serait jugé insuffisant, VAD se réserve le droit d'ajourner la formation au plus tard 10 jours ouvrés avant la date prévue sous réserve d'en informer chaque stagiaire.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant. Pour l'exercer, nous contacter.

RENSEIGNEMENTS

VILLE ET AMÉNAGEMENT DURABLE

Contact pour le module Matériaux & ACV : Claire VILASI

19 rue Victorien Sardou - 69007 Lyon

Tél. : 04 72 70 85 59 - associationvad@orange.fr

www.ville-amenagement-durable.org

Association loi 1901. SIRET : 444 306 658 00022. APE : 9499Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 82 69 12998 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

